

SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

25 JANVIER 2021

Présidence : Claude HENNEQUIN, Maire

Présents : Mr POTET Aurélien, Mme SAVARY Véronique, Mr LE FAOU Joël, Mr ROBIN Nathan, Mme BOUDIER Valérie, Mme ALLIET Hélène, Mr DENOS Patrick, Mme DUPONT Zéline, Mr NOËL Laurent, Mme GERVAISE Françoise, Mrs LECOEUR Jérémy, LELIEVRE Benoît et LANGEARD Sébastien.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOUDIER.

Le compte-rendu de la séance du 14 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

VALIDATION DU PROJET LOTISSEMENT - APPROBATION DEVIS

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les documents d'études du projet d'aménagement du lotissement communal « Roger BEAUQUESNE » présenté par la SARL PRYTECH.

Il retient les devis suivants :

-Devis relatif au dossier Loi sur l'eau de la société TERRE ET VIA d'un montant HT de 2 850€.

-Devis relatif mission SPS (sécurité et protection de la santé) de la société MESNIL SYSTEM d'un montant HT de 1 295€.

-Devis relatif aux études d'assainissement non collectif pour 12 parcelles de la société ADEHO SOLUTIONS d'un montant HT de 845€.

REGLEMENT PRESTATIONS REPAS CANTINE SCOLAIRE

Suite à l'absence de l'agent en charge de la restauration scolaire, le conseil municipal décide à l'unanimité de faire appel à la Boucherie GUESNEY de RONCEY pour la préparation des repas servis à la cantine.

CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION

Afin de mettre en œuvre les procédures de concurrence dans le cadre du renouvellement du marché, le conseil municipal autorise à l'unanimité le Centre de Gestion de la Manche à agir pour le compte de la commune. Il est rappelé que, si à l'issue de la consultation organisée par le Centre de Gestion, les conditions tarifaires et de garanties ne convenaient pas, la commune dispose de la faculté de ne pas adhérer au groupe.

COURRIER MR DUGELAY

Le maire donne lecture au conseil municipal du courrier adressé par Mr DUGELAY évoquant un problème d'eaux pluviales. La commission voirie se rendra sur place.

RESTAURATION VITRAUX

Aurélien POTET fait part de la nécessité de procéder à la restauration de 3 vitraux de l'église (transept et chœur) dont l'état de vétusté nécessite des travaux urgents. Les devis établis par M. Pascal FALLON, maître-verrier, s'élèvent à hauteur de 2 095,58 € HT pour chacun des deux vitraux du transept et à 2 239,55 € HT pour celui du chœur, soit un montant total de 6 520,71 € HT. Cette opération est éligible à la DETR ainsi qu'à une subvention du Département. Le conseil municipal accepte à l'unanimité les 3 devis présentés et donne son accord pour faire les demandes de subventions auprès des services concernés.

COMPTE-RENDUS

-Claude HENNEQUIN fait un compte-rendu de la commission voirie du 09 janvier 2021. Il énumère les chemins visités. Le conseil municipal pense qu'il faut prioriser la remise en état des chemins les plus abîmés et d'en faire chiffrer le coût.

-Joël LE FAOU fait un compte-rendu du rendez-vous du 19 janvier 2021 avec Mme DEROUESNE et son syndicat.

-Aurélien POTET fait un compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 2021 de SAINT-DENIS-LE-VÊTU PATRIMOINE.

-Françoise GERVAISE fait un compte-rendu de la commission CULTURE du 21 décembre 2020.

-Véronique SAVARY fait un compte-rendu de la commission DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE du 25 janvier 2021.

INFORMATIONS

-Bulletin municipal : le conseil municipal décide de prendre en charge l'abonnement du pack « Microsoft famille » pour la réalisation du bulletin municipal. Ce dernier est en cours d'impression et va être distribué très prochainement.

-Le maire fait part de l'invitation à l'atelier « Ma commune dans l'économie circulaire » à destination des élus communaux, organisée conjointement par les communautés de communes Côte Ouest Centre Manche et Coutances Mer et Bocage qui aura lieu le jeudi 25 février 2021 en visioconférence.

-Françoise GERVAISE informe que toutes les personnes de la commune âgées de 75 et + vont être contactées prochainement pour leur proposer une aide dans le cadre des démarches liées à la vaccination contre la Covid-19.

QUESTIONS DIVERSES

-Sébastien LANGEARD propose la mise en place de poubelles roulantes dans le cimetière afin de permettre de trier les déchets provenant du cimetière (pots, plantes, souvenirs...) et ainsi faciliter le travail de l'employé communal.

-Joël LE FAOU fait part d'une question d'un habitant au sujet de l'obtention d'un conteneur à poubelles.

-La commission voirie se réunira le samedi 20 février à 10h30.

-La prochaine réunion de conseil est fixée au lundi 01 Mars 2021 à 20h30.